

# Stages organisés dans le cadre de la formation

## Bachelier : sage-femme

### **1<sup>ère</sup> année : 175 heures**

- Post partum - Maternité : 80 heures (10 jours de 8h) ;
- Soins généraux (médecin ou chirurgie) : 72 heures (2 semaines) ;
- AIP ou mise en situation pratique : 3 journées de 8 heures.

### **2<sup>ème</sup> année : 582 heures**

- Post partum – Maternité : 80 heures (2 semaines) ;
- Psychiatrie : 72 heures (2 semaines) ;
- Salle d'opération : 40 heures ;
- Chirurgie : 120 heures (3 semaines) ;
- Médecine : 120 heures (3 semaines) ;
- Salle de naissance : 80 heures (2 semaines) ;
- AIP ou mise en situation pratique : 24 heures (3jours de 8h).

### **3<sup>ème</sup> année : 450 heures**

- Consultations prénatales : 60 heures ;
- Post partum – Maternité : 80 heures (2semaines) ;
- Salle de naissances : entre 240 et 280 heures (entre 5 et 7 semaines) ;
- Néonatalogie : 50 heures ;
- AIP ou mise en situation pratique : 40 heures.

### **4<sup>ème</sup> année : 654 heures**

- Consultations prénatales : 60 heures (30h en intra hospitalier + 30h en extrahospitalier) ;
- Post partum : 80 heures (40h en intra hospitalier + 40h en extrahospitalier) ;
- Salle de naissances : 360 heures (9 semaines) ;
- MIC (Maternal Intensive Care) : 100 heures ;
- NIC (Neonatal Intensive Care) : 50 heures ;
- Rééducation du périnée : 40 heures ;
- Echographie : 40 heures ;
- PMA (Procréation médicalement assistée) : 40 heures ;
- Insertion professionnelle (projet professionnel et non pour les actes : 40 heures

### **Stages à l'étranger**

Possibilité de stages à l'étranger après accord de la direction.